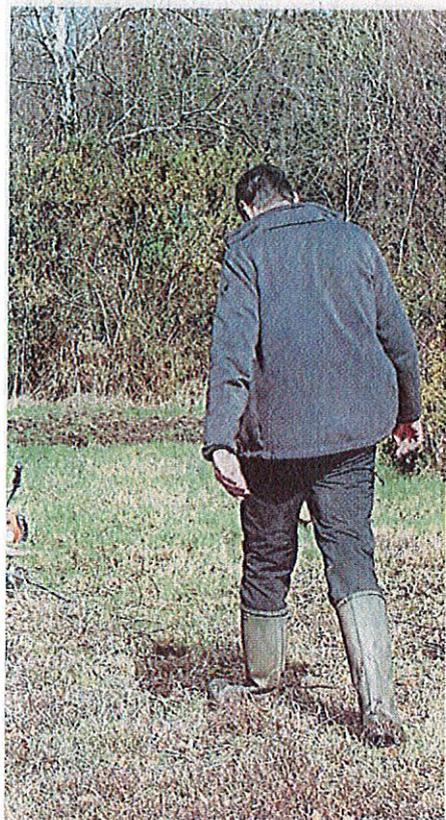


Valdigne

Valdigne-du-Cormier,

Sens-de-Bretagne

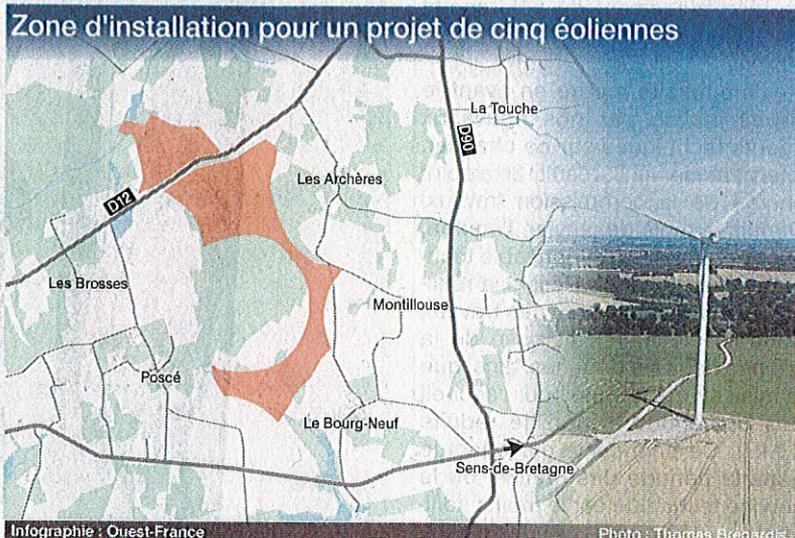
Un nouveau projet de parc éolien



Température très clémente.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« la gestion de la nature, c'est notre passion » et Adrien qui vient de la région parisienne, apprécie doublement. Ces travaux sont financés par la Région (Contrat nature) et l'Europe (Feder).
Contact : Camille.jamet@valdigne.fr



Infographie : Ouest-France

PHOTO : THOMAS BRÉGARDES
PHOTO : OUEST-FRANCE

Le nouveau projet éolien présenté le 2 février par Voltalia comporte des modifications dont le conseil municipal actuel a pris connaissance le jour même de la présentation.

En effet, en 2018, le projet initial portait sur six éoliennes d'une hauteur de 110 mètres. Aujourd'hui, le nouveau projet est étudié pour accueillir cinq éoliennes d'une hauteur maximale en bout de pale de 150 mètres.

Lors de cette séance, il a été rappelé aux élus que deux délibérations avaient déjà été prises sous l'ancien mandat concernant l'implantation d'éoliennes dans le territoire communal.

Un dépliant dans les boîtes aux lettres

La première, en date du 2 octobre 2018, à la demande de la société Voltalia, souhaitant conduire des études de faisabilité du projet par laquelle le conseil municipal avait émis un accord de principe favorable.

La seconde, en date du 5 novembre 2019, par laquelle le conseil muni-

cipal autorisait le maire à signer une convention d'utilisation des chemins communaux devant permettre à la société Voltalia de poursuivre le développement du projet.

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité adopte le principe de mise en œuvre d'une consultation citoyenne ou d'une enquête publique à l'initiative de la commune. Les modalités en seront annoncées dans les prochains jours.

Un dépliant a été adressé dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune par la société Voltalia pour expliquer le projet, la zone d'implantation potentielle, les expertises menées, les études paysagères, écologiques, acoustiques, le calendrier projet, les garanties sur la vie et le démantèlement des éoliennes... D'ailleurs sous réserve de conditions sanitaires favorables, une permanence d'information dans les semaines à venir devrait être organisée par Voltalia afin d'échanger sur ce potentiel éolien.